



1100597101

DATE DEPOT : 2011-01-21

NUMERO DE DEPOT : 2011R006382

N° GESTION : 2009B03147

N° SIREN : 510489503

DENOMINATION : A WORLD FOR US

ADRESSE : 17 rue des 5 Diamants 75013 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/12/06

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL

NATURE D'ACTE : REDUCTION DE CAPITAL

MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

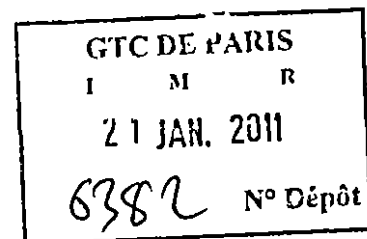
PA 06/12/10 (RK + NJ)  
06/12/10 (08)

A WORLD FOR US  
Société par actions simplifiée  
au capital de 11 232 €  
Siège social : 17 rue des 5 Diamants  
75013 PARIS  
RCS PARIS B 510 489 503

09 B 03147

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT CONSTATANT LA  
REALISATION DE LA REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DECIDEE PAR  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2010  
EN DATE DU 6 DECEMBRE 2010**

L'an deux mille dix,  
Et le dix décembre,  
Au siège social, à dix heures,



Monsieur Stéphane DELORME, Président, a pris les décisions suivantes portant sur la réduction du capital social de 11 232 € à 11 000 €.

Après avoir exposé ce qui suit :

**EXPOSE**

1°) Aux termes d'une délibération en date du 8 novembre 2010, l'assemblée générale des associés :

- A décidé de réduire le capital social de ONZE MILLE DEUX CENT TRENTE DEUX EUROS (11 232 €) à ONZE MILLE EUROS (11 000 €) par voie de rachat de DEUX CENT TRENTE DEUX (232) actions de UN EURO (1 €) chacune de valeur nominale moyennant un prix unitaire de QUARANTE SEPT EUROS (47 €).

- A décidé que le rachat des actions et leur annulation seront constatés par une décision du Président.

- A modifié, sous la condition de la réalisation définitive de ladite réduction du capital, l'article 7 des statuts.

2°) Cette décision a fait l'objet d'une insertion publiée dans le journal d'annonces légales LA LOI en date du 12 novembre 2010.

3°) Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération susvisée ont été déposés le 12 novembre 2010 au greffe du tribunal de commerce de PARIS.

4°) A la date du 29 novembre 2010, soit à l'expiration du délai de 20 jours après le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du procès-verbal de l'assemblée générale, aucune opposition n'a été signifiée à la société.

5°) L'offre d'achat des actions a été notifiée à chaque associé le 29 novembre 2010 par le Président qui a fixé jusqu'au 10 décembre 2010, le délai de transmission à la société des demandes de rachat d'actions.

A procédé aux constatations suivantes :

Demande de rachat des actions – annulation des actions.

A la date du 1<sup>er</sup> décembre 2010, soit dans le délai imparti, il a été reçu au siège social les demandes de rachat ci-après :

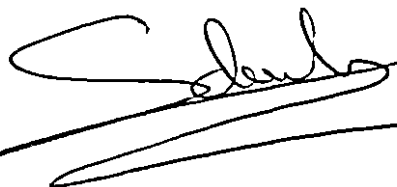
- Monsieur André DESFACHELLES propriétaire de 166 actions a demandé le rachat de 166 actions, soit au total 166 actions offertes au rachat.
- Madame Martine MANSION propriétaire de 66 actions a demandé le rachat de 66 actions, soit au total 66 actions offertes au rachat.

En conséquence les DEUX CENT TRENTE DEUX (232) actions rachetées sont annulées à compter de ce jour et conformément à la décision de l'assemblée générale visée dans l'exposé préalable, le capital social est réduit à la somme de ONZE MILLE EUROS (11 000 €) et les modifications apportées à l'article 7 des statuts deviennent définitives.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autre qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président



Enregistré a : S.I.E 6E ODEON-POLE ENREGISTREMENT PARIS  
SUD

Le 17/12/2010 Bordereau n°2010/1 341 Case n°44

Ext 16050

Enregistrement : 375 €

Pénalités :

Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros

Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros

L'Agent

10  
Catherine COLLIN  
agent des impôts